

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CD586

présenté par

M. Pancher, M. Demilly et M. Favennec

-----

### ARTICLE 51 QUATERDECIES

À l'alinéa 2, après le mot :

« agriculture »,

insérer les mots :

« du ministre chargé de l'environnement et du ministre chargé de la santé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les ministres chargés de l'environnement et de la santé doivent aussi contribuer à l'arrêté sur les néonicotinoïdes.